AFFAIRE N° 22. - Aménagement du Chemin du Cimetière de Saint-François - Approbation du dossier d'appel d'offres.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Au cours de l'année 1972, La Commune a obtenu après de la CAISSE REGIONALE de CREDIT AGRICOLE MUTUEL de la REUNION, un emprunt pour l'aménagement du Chemin du Cimetière à Saint-François.

La DIRECTION DEPARTEMENTALE de l'AGRICULTURE, chargée de l'étude du projet vient de me transmettre le dossier d'appel d'offres.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs,

- d'approuver le dossier en cause ;

- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise qui aura présenté l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Affiché
Saint-Denis, le 8 Février 1973
Pour le Préfet
le Secrétaire Général
Signé : B. Rouet
Pour copie certifiée conforme
le Directeur des Affaires Financières
R. Lucas